

IRAM

Fonds documentaire numérisé

Auteur : CORREZE, Annette

Titre : « La vulgarisation agricole et les femmes », in *Economie rurale*, n°147-148, pp. 130 à 132

Editeur : La Société française d'Economie rurale, Versailles

Date : Janvier-Mars 1982

LA VULGARISATION AGRICOLE ET LES FEMMES

Annette CORREZE

IRAM*

Il est devenu banal de constater que si la participation des femmes à la production agricole est à la fois mal connue mais admise comme importante, quantitativement et qualitativement, elles ont été tenues à l'écart des efforts de vulgarisation entrepris, même quand ceux-ci portaient sur une production traditionnellement effectuée par elles. Tous les discours insistent désormais sur la nécessité de prendre en compte le rôle productif des femmes, particulièrement dans le domaine des cultures vivrières où il est prépondérant. Même dans le Sahel, la production céréalière réalisée dans leurs champs personnels joue un

rôle important au moment de la soudure.

Mais si Etats et Nations Unies se penchent sur «des pauvres», insistent sur «l'autosuffisance alimentaire», si l'on s'effare devant la progression croissante des importations alimentaires dans les pays du Tiers-Monde, il semble qu'il y ait peu de véritable réflexion. Peu d'expérimentations tentent une réelle promotion des cultures vivrières et une augmentation de la production agricole à travers les femmes, même si en Afrique de l'Est par exemple (Tanzanie, Botswana) et en Inde, des projets s'y sont intéressés.

POUR UNE VULGARISATION AGRICOLE EN DIRECTION DES FEMMES

D'ABORD IDENTIFIER LES CONTRAINTES :

La situation des femmes dans la production agricole est très diversifiée. Cependant, en termes de contraintes pesant sur la capacité des femmes à produire il faut relever l'accès aux décisions de production, particulièrement en ce qui concerne la répartition de la force de travail, et l'accès aux moyens de production.

L'accès aux décisions de production.

Dans de nombreuses sociétés, la femme doit en priorité participer à la production «familiale» faite sur le grand champ ou dans les plantations. Cette participation à la production collective de l'unité domestique est régie selon des normes qui varient pour chacun des groupes considérés et constituent un des éléments importants du rapport homme-femme. La femme n'a pas la maîtrise de son temps, c'est-à-dire de l'utilisation de sa force de travail ni de celle de ses enfants.

Dans ce domaine néanmoins se dessinent des modifications qu'il est important d'observer.

La modernisation et l'introduction à grande échelle des cultures d'exportation ont accru de façon notable la charge de travail des femmes, soit parce que les superficies cultivées sont plus vastes, soit parce que les innovations techniques introduites exigent davantage de travail. Requises sur le grand champ ou sur la plantation pour semer, sarcler, récolter, transporter, c'est au prix d'un allongement considérable de leur journée de travail qu'elles peuvent continuer à assurer dans le même temps leur propre production et les tâches d'entretien de la famille (approvisionnement en eau, bois, transports, nourriture, soins des enfants) dont on sait la lourdeur dans certaines régions.

Par ailleurs l'introduction des cultures de rapport et le système de commercialisation donne sans contre-partie le contrôle du revenu tiré de la production au chef de famille.

Il n'y a plus contrôle du groupe sur le produit du travail commun mais transfert au seul individu titulaire de la «carte» de commercialisation, ou responsable socialement devant le commerçant, etc., du contrôle de l'utilisation de ce revenu (même si ce n'est qu'un contrôle relatif puisqu'il est lui-même soumis à la fiscalité et à différentes formes de ponction monétaire).

Le bénéfice qu'elles peuvent tirer du travail accompli sur le champ commun est fonction exclusivement de la bonne volonté de l'homme dont elles dépendent ; dans de nombreuses régions les femmes signalent qu'il est maigre... les besoins du «chef de famille» étant toujours satisfaits en priorité. C'est presque par surcroît qu'elles doivent assurer la production vivrière, souvent avec leur seule force de travail, sans moyens monétaires de se procurer aide ou moyens de production supplémentaires.

Face à cette situation les femmes réagissent. Elles cherchent à produire elles-mêmes des cultures commerciales en plus des cultures de subsistance ou se livrent à des activités de transformation, de commerce, d'artisanat et d'élevage leur permettant d'avoir accès elles aussi à l'argent, donc de satisfaire leurs besoins sociaux et économiques. Leur force de travail et même celle de leurs enfants devient un enjeu à l'intérieur du rapport homme-femme. Mais elles maîtrisent de moins en moins bien le facteur temps, essentiel pour elles.

L'accès aux moyens de production et en particulier à la terre

Si l'accès à la terre passe presque toujours par les hommes (bien que parfois des femmes louent ou même achètent des terres), les modalités varient selon les régions et les groupes humains considérés : une parcelle (ou plusieurs) est attribuée à la femme chaque année par le chef de famille, elle peut en obtenir du chef de terre. Dans le cas où se met en place une modification du système foncier (remise de titres fonciers, réforme agraire, aménagement

* Institut de Recherches et d'Applications de Méthodes de Développement.
49, rue de la Glacière 75013 Paris - Tél. 336.03.62

ments...), les femmes sont presque toujours exclues des nouvelles dispositions (sauf celles qui sont considérées comme «chefs de famille», dans la mesure où leur est reconnue la capacité de mettre en œuvre une force de travail suffisante).

Toute étude préalable à la mise en place d'un système de vulgarisation «approprié» devrait donc essayer de cerner le poids exact de ces différentes contraintes s'exerçant sur les femmes, et la possibilité de les diminuer.

QUELLE VULGARISATION POUR LES FEMMES ?

Les thèmes

Nous pensons que les thèmes techniques appropriés peuvent être parfaitement reçus et pris en compte par les femmes à quelques conditions :

- que les innovations proposées soient analysées et discutées avec les femmes au regard du temps que ces innovations requièrent et de l'organisation du travail peut-être différente qu'elles supposent. Dans ce domaine particulièrement, l'alternance du travail des femmes sur le champ «familial» et sur les champs dont elles disposent personnellement prend toute son importance. Rotations nouvelles, pratiques culturelles, traitements, etc., doivent être proposés en tenant compte de l'ensemble des productions qu'elles assurent. Il est évident que si la priorité était donnée aux cultures vivrières dans des régions où celles-ci sont principalement faites par les femmes, il faudrait prévoir une autre organisation du travail entre hommes et femmes et en particulier restreindre la part de travail des femmes sur les cultures commerciales ;

- que soit respecté ce qui est ressenti par elles comme prioritaire. Très souvent, et c'est presque toujours le cas dans les zones où la terre devient facteur rare (soit qu'elle manque, soit qu'elle soit accaparée pour des productions «rentables»), les femmes reçoivent des terres «pauvres». Tous les thèmes proposés pour une amélioration des sols ont des chances d'être appliqués par elles, dans la mesure toutefois où des garanties leur sont données sur l'utilisation à long terme des mêmes parcelles. Les femmes n'investiront dans la restauration et la préservation des sols qu'à cette condition ;

- enfin, que soient prises en compte leurs motivations.

Il est vraisemblable que la vulgarisation de thèmes propres à augmenter la production sur les champs familiaux ou les plantations ne sera efficace - si ces thèmes exigent par exemple un travail supplémentaire, un accroissement des charges, une organisation différente du travail des femmes - qui si leur sont données par ailleurs des garanties en ce qui concerne l'utilisation du revenu.

En revanche, des thèmes aboutissant à une augmentation de la production - sans risque notable - seront appliqués sans problème sur des productions dont les femmes maîtrisent le revenu.

Formation d'un personnel féminin ad hoc

Nous pensons à des équipes de vulgarisatrices ayant à la fois :

- les connaissances/compétences agricoles nécessaires dans la région où elles travaillent, étant capables de résoudre ou de transmettre les problèmes posés à propos de toutes productions auxquelles les femmes participent ;

- des connaissances/compétences en matière de stockage, conservation, transformation des produits ;

- des compétences en matière de gestion économique simple et d'organisation du travail ;

- des compétences en dynamique de groupe.

Ces équipes assureraient la formation des paysannes choisies (par le village, les femmes, les associations paysannes...) pour diffuser ensuite l'information. La formation devrait s'effectuer selon des modalités qui prennent en compte l'emploi du temps des femmes : temps de formation courts mais répétés, horaires adéquats, lieux proches des villages, etc.

Il ne nous paraît pas possible en tout cas d'arrêter des modèles uniformes pouvant s'appliquer indifféremment. Par ailleurs cette formation devrait se faire en liaison étroite avec les vulgarisateurs, particulièrement pour tous les aspects d'organisation du travail et de calendrier culturel. L'ensemble des agents devrait «animer» la négociation entre hommes et femmes pour l'utilisation de la force de travail.

Accès des femmes aux facteurs de production, au crédit, aux réseaux de commercialisation

Si les femmes productrices parviennent à se procurer certains facteurs de production (produits phyto-sanitaires, engrais...), c'est presque toujours indirectement et «s'il en reste» (les services distributeurs s'adressent toujours, là encore, au chef de famille). Il importe donc de leur donner accès directement à ces produits, ou en tout cas d'inclure leur demande dans les «collectes de besoins» organisées.

Quant au crédit, il nous semble difficile d'en organiser l'accès individuel à toutes les femmes. Cela met en jeu trop nettement les rapports à l'intérieur de la famille et représente un «risque» d'autonomie des femmes qui amènerait sans doute des réactions très défensives des hommes. En revanche, nous croyons possible de l'organiser par le biais de groupes (associations, «tontines», groupe d'entraide, etc.). Par exemple, les «dolotières» (fabricantes de bière de mil) de Haute-Volta sont constituées en véritables corporations et organisées (ceci sans aucune intervention extérieure) pour l'approvisionnement, la fabrication, la vente et le crédit... Là encore pas de modèle mais des formules à discuter avec les intéressées.

L'accès aux réseaux de commercialisation nous laisse plus perplexe quand nous songeons à la fois à la capacité commerciale des femmes et à la nature des coopératives, offices de commercialisation, etc., mis en place dans les Etats.

La commercialisation de leurs produits agricoles (bruts ou transformés) fournit à la plupart des femmes rurales un revenu autonome. C'est un domaine essentiel pour leur indépendance et leur capacité à résister aux pressions de tous ordres. Si elles perdent la maîtrise de ce revenu autonome (si faible soit-il dans certains cas) elles deviennent extrêmement vulnérables. Dans ce domaine il faut une grande prudence, l'entrée des femmes dans les coopératives par exemple n'étant pas une promotion pour elles si elles y perdent la maîtrise de leur production. C'est dire qu'elles ne peuvent y entrer que si elles sont représentées au sein des structures mises en place et si **toutes** les femmes y sont représentées. Vaste problème, qui est aussi celui des hommes...

Mise en place de services auxiliaires

Augmenter la production agricole par le biais des femmes suppose de lever les contraintes pesant sur un des facteurs essentiels de cette production : le temps.

Les tâches d'entretien de la famille pèsent quasi exclusivement sur les femmes. Si le temps passé et la pénibilité du travail requis diffèrent selon les régions, approvisionner l'unité domestique en eau, moyens de chauffage et nourriture, garder, soigner, éduquer les enfants, restent des tâches extrêmement contraignantes en terme d'occupation du temps. Aucune vulgarisation auprès des femmes, si bien menée soit-elle, n'atteindra son but si elle ne s'accompagne d'actions parallèles destinées à soulager les femmes d'une partie de leurs tâches :

- organisation de transports collectifs d'eau, de bois
- équipement des villages en moulins
- mise en place des garderies pendant les saisons agricoles.

Là encore il est important que les femmes gardent la maîtrise de l'utilisation de leur temps. Il ne s'agit pas de les transformer de façon exclusive en agents de production et de confier à une quelconque «action sociale» le reste de leur vie. C'est dire que les solutions doivent être trouvées, là encore, par l'ensemble des groupes composant la réalité villageoise.

VULGARISATION ET VALORISATION DE LA PRODUCTION

Augmenter la production vivrière, c'est d'abord **valoriser** cette production et renoncer à un type de consommation qui rend prioritaires les exportations, donc les productions marchandes. Rééquilibrage drastique que les Etats peuvent difficilement entreprendre...

La situation toutefois devient si criante que ces thèmes deviennent, à tout le moins dans le discours, prioritaires : le développement n'atteint pas les «pauvres», la situation alimentaire se dégrade.

S'appuyer sur les femmes pour la survie alimentaire devient un impératif puisqu'on admet qu'elles représentent une part importante de la force de travail dans ce domaine.

Mais partout, les études le montrent aussi bien pour l'Afrique, l'Asie que pour l'Amérique Latine, les femmes rurales ont été les grandes perdantes du «développement». Partout elles manifestent leur révolte, leur refus de la situation qui leur est faite : l'exode des femmes vers les villes s'accroît, leur quête de l'argent qui, seul, permet la valorisation sociale s'accélère et emprunte des formes violentes : prostitution (avouée ou cachée), fabrication de boissons alcoolisées quelles qu'en soient les conséquences dans leur propre environnement... Le nombre de femmes seules chefs de famille progresse (phénomène subi mais aussi choisi)...

Faire de la vulgarisation agricole auprès des femmes ne suffira pas à les motiver pour un combat réel en faveur de l'autosuffisance alimentaire. Si on veut en faire des alliées dans ce combat, il faudra qu'elles y trouvent leur compte.

Au delà des mesures indispensables dans le domaine foncier et celui des institutions du développement rural, il nous semble qu'un des moyens privilégiés pourrait être de favoriser ce qui est encore dans beaucoup d'endroits, malgré la progression de l'agro-industrie, leur domaine : le stockage, la conservation et la transformation des produits alimentaires.

Si l'on valorise la production vivrière, on redonnera aux femmes (dont c'est le domaine) la reconnaissance sociale qu'elles ont perdue en étant écartées du revenu monétaire tiré des productions marchandes.

Si on leur permet d'améliorer leurs techniques de stockage, de conservation et de transformation pour passer d'une production familiale à une production à l'échelle de collectivités villageoises ou même inter-villageoises, destinée à la consommation locale et à l'approvisionnement des villes ; si on leur permet d'acquérir les connaissances techniques et économiques indispensables pour continuer à gérer elles-mêmes ces activités malgré une augmentation d'échelle, on valorisera le travail des femmes et la production vivrière progressera notablement.

Si ces activités sont une fois encore, parce que donnant accès à un revenu monétaire, accaparées par les hommes (même si ceux-ci investissent dans l'équipement des villages et dans le «social»), si les femmes sont exclues de leur contrôle, elles se désolidariseront de l'effort commun et chercheront d'autres activités pour satisfaire leurs propres besoins d'argent. Nulle vulgarisation ne suffira alors à les faire produire.

En conclusion, la vulgarisation doit cesser de s'adresser aux seuls chefs de famille et reconnaître les conditions réelles de la production.

S'adressant aux femmes, la vulgarisation doit s'accompagner d'un certain nombre de mesures :

- garantir à celles-ci le contrôle sur le produit de leur travail,
- penser les thèmes dans leur relation avec l'utilisation de la force de travail,
- lever les contraintes qui pèsent sur les capacités productives des femmes,
- passer par un personnel féminin dont la compétence s'étende au delà de la production,
- s'accompagner d'une valorisation sociale et monétaire des cultures vivrières.